



Cette année fut une année particulière pour la pousse de l'herbe, se caractérisant par un début de printemps séchant, suivi de pluviométries importantes. Une année atypique et peu favorable aux récoltes de fourrages.

Retour sur 2020

Après deux sécheresses estivales consécutives, le début de printemps 2020 fut compliqué vu l'hiver 2019/2020 bien arrosé. L'herbe était présente en quantité au printemps mais les pluviométries importantes avaient retardé la mise à l'herbe des animaux. Beaucoup de premières récoltes avaient été faites sous forme d'enrubannage à cause des orages réguliers sur le printemps. En fin de printemps, les prairies avaient souffert des fortes températures et du vent séchant avant de reverdir grâce aux orages réguliers, favorisant aussi les dérobées estivales.

Un début de printemps compliqué pour la mise de l'herbe en 2020

L'hiver 2020-2021 fut très pluvieux permettant ainsi un bon démarrage de la pousse de l'herbe. A Saulgond, on note 330 mm entre début décembre et fin février. En sortie d'hiver, on a pu observer beaucoup des parcelles abimées par le pâturage hivernal dans ces conditions humides. Début mars, l'herbe était présente en quantité dans les parcelles mais la mise à l'herbe a été retardée à cause du manque de portance des parcelles. Le repère de mise au pâturage (300°j base 1^{er} février) a été atteint le 6 mars, mais à cette date seuls les animaux légers commençaient à sortir sur les prairies. Les animaux les plus lourds, eux, n'ont commencé à sortir qu'après le 25 mars. Début avril, tous les animaux étaient au pâturage.

Le mois de mars a été marqué par des températures basses et un vent fort compliquant le démarrage des parcelles qui avaient été pâturées à l'automne – hiver.

Concernant la fauche, les tout premiers passages d'engrais minéraux ont eu lieu autour du 5-10 mars, mais la majorité des premiers apports organiques ou minéraux ont finalement eu lieu fin mars – début avril. Comme l'an passé, le repère des 200°j base 1^{er} janvier était déjà bien dépassé au moment des premières fertilisations à cause de l'inaccessibilité des parcelles dues aux pluviométries importantes.

En avril, on a constaté beaucoup d'inquiétudes dans les exploitations. Le vent séchant, les gelées matinales et le peu d'eau ont ralenti considérablement la pousse de l'herbe. En zone céréalière, on observe déjà les premiers enrôleurs dans les céréales. Les premiers ensilages et enrubannages n'ont pu se faire qu'à partir de la mi-avril. Les 700° jours (base 1^{er} février), stade-clé pour les ensilages des ray-grass d'Italie, ont été atteints le 22 avril.

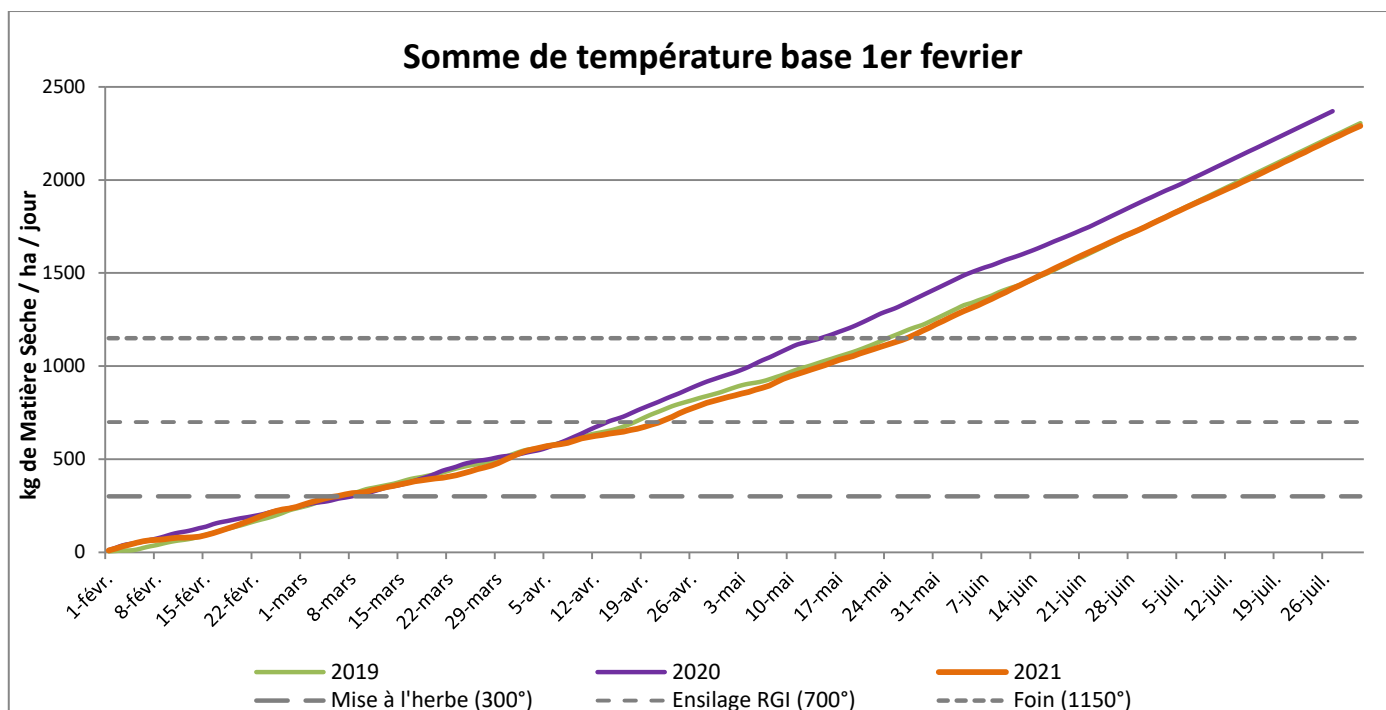


Figure n°1 : Somme de température base 1er février

Des récoltes compliquées à cause d'un printemps pluvieux

Les craintes d'une sécheresse très précoce ont vite disparu avec l'arrivée de fortes précipitations début mai. Pour la majorité des agriculteurs, les premières récoltes de fourrages humides (ensilages et/ou enrubbannages) étaient terminées. Après un mois d'avril sec, le changement de météo fut brutal avec des mois de mai et juin très humides, cumulant près de 260 mm sur Saulgond. On a très rapidement pu observer beaucoup de parcelles à faucher mais il était impossible de lancer les chantiers de fauche à cause des précipitations et de l'absence de fenêtres météo séchantes.

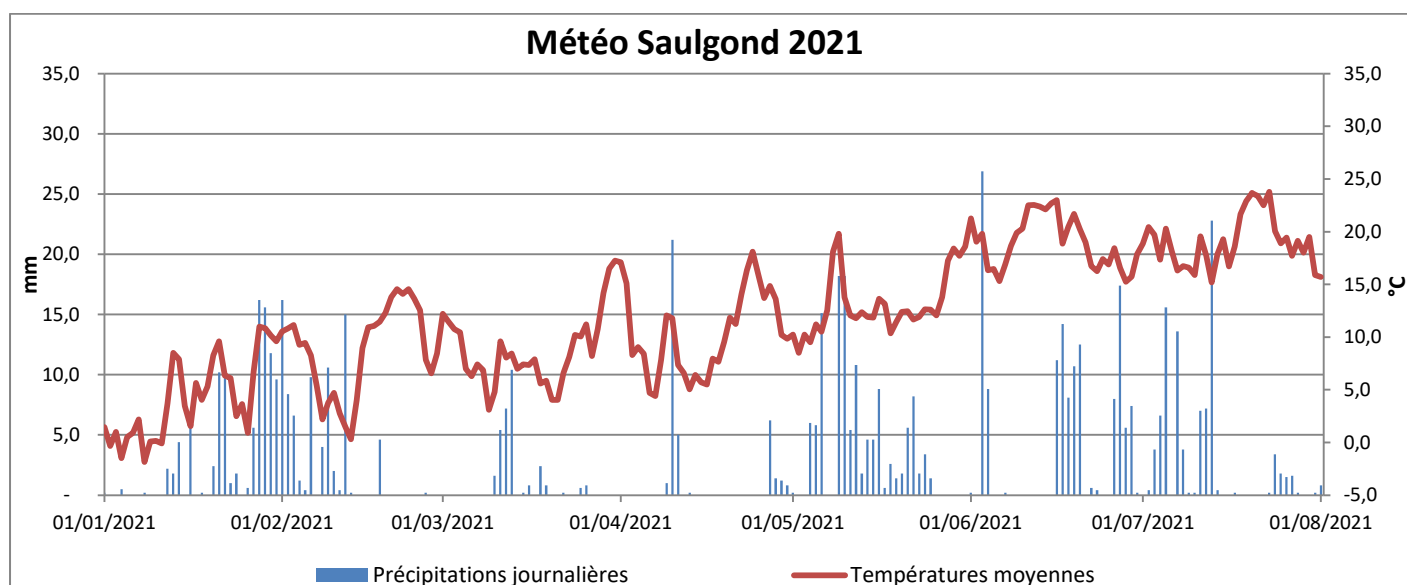


Figure n°2 : Répartition des précipitations et températures moyennes sur Saulgond

Ce n'est qu'autour du 10-15 juin que les éleveurs ont pu profiter d'une fenêtre météo pour réaliser les premiers foins ou poursuivre les récoltes en enrubannage. L'herbe était présente en quantité mais la qualité du fourrage n'est pas la meilleure, beaucoup d'espèces fourragères étaient épiées voire fleuries au moment de la récolte. Ce fut une courte fenêtre météo avec beaucoup d'herbe à récolter, malheureusement tout n'a pas pu être récolté avant le retour de la pluie. De plus, les fourrages ont perdu en qualité en restant en balle ronde dans les parcelles.

Le mois de juin a suivi la même tendance que le mois de mai : beaucoup de pluie !

Un été peu marqué

Avec toutes les précipitations du mois de juin, beaucoup de prairies étaient bonnes à récolter mais les parcelles étaient trop humides pour être accessibles avec les chaînes de fenaison et la météo capricieuse pour lancer des chantiers de récolte des fourrages. La carte ci-contre montre l'humidité des sols début juillet, des sols extrêmement humides en Charente pour un mois de juillet.

Ce mois fut également très pluvieux laissant qu'une petite fenêtre météo autour du 20-25 juillet pour réaliser une fauche et les moissons des céréales. Courte fenêtre qui, encore une fois, n'a pas permis de tout récolter.

Cependant, maïs et dérobées estivales profitent de la pluviométrie mais le manque de chaleur ne le permet pas de se développer comme ils le devraient.

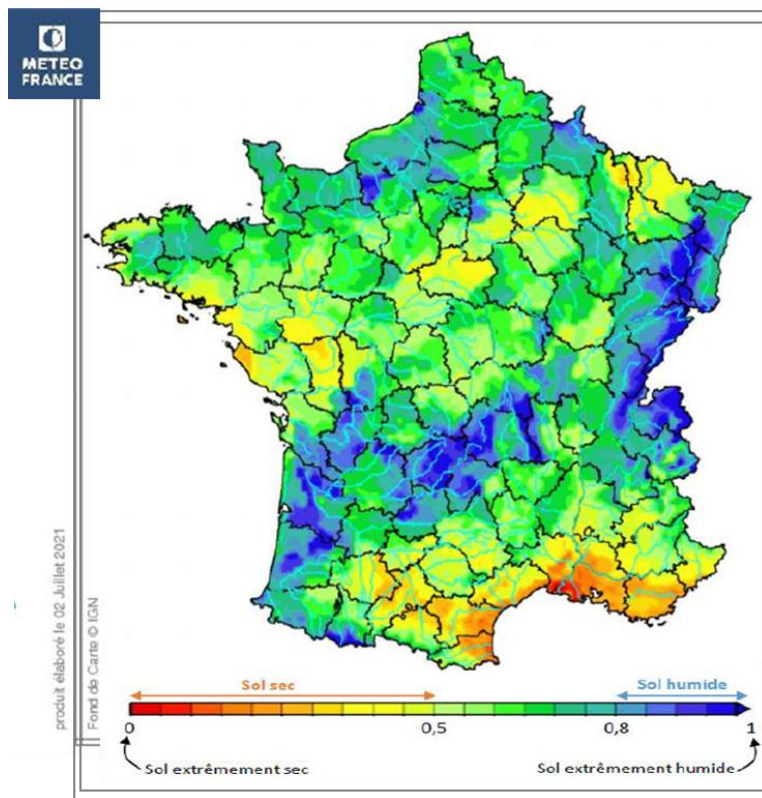


Figure n°3 : Indice d'humidité des sols au 1^{er} juillet 2021 (source météo France)

2021, une année d'herbe compliquée par la pluie

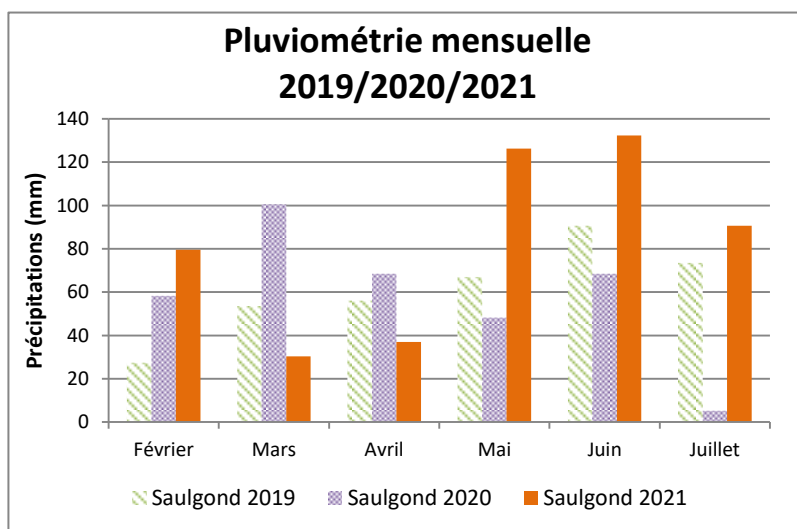


Figure n°4 : Précipitations mensuelles

En 2021, près de 500 mm ont été cumulées du 1^{er} février au 31 juillet, contre 360 mm en moyenne les 3 dernières années. La moitié des précipitations étant tombées sur les mois de mai et juin, en pleine période de récolte des fourrages.

Comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous, près de 600 mm sont tombés sur les sept premiers mois de l'année 2021. Habituellement, ce cumul de pluviométrie n'est obtenu qu'aux alentours de fin septembre – début octobre.

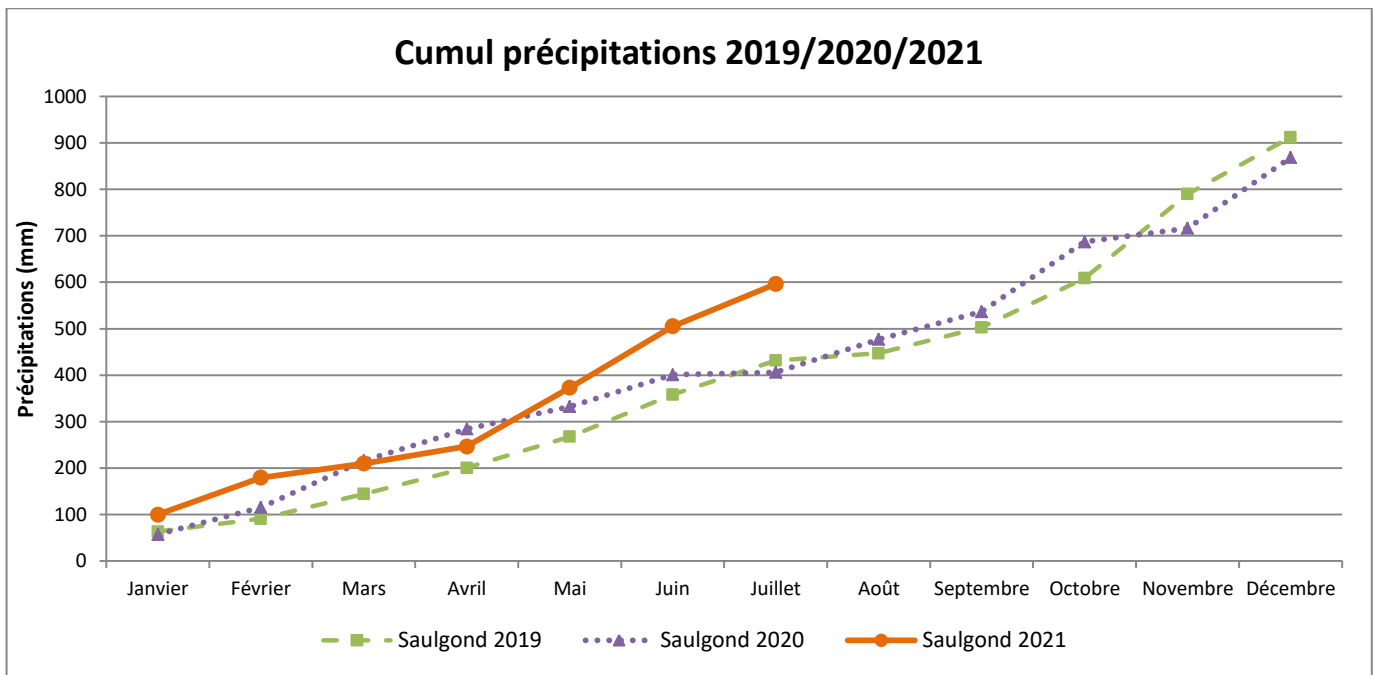


Figure n°5 : Cumul des précipitations mensuelles depuis le 1^{er} janvier

En résumé, 2021 fut une année propice à l’herbe grâce à toute cette pluviométrie, mais cette dernière a aussi compliqué les récoltes des fourrages. Points positifs, toute cette eau fut propice à la pousse de l’herbe et a permis de ne pas alimenter les animaux aux pâturages cet été.

Cependant, il faut noter la complexité de récolter des fourrages dans ces conditions météo, ainsi que la gestion du pâturage. En effet, la quantité d’herbe importante dans les parcelles humide a généré beaucoup de gaspillages. La pratique d’un pâturage tournant fut la plus adaptée pour gérer au mieux les quantités d’herbes présentes dans les parcelles.

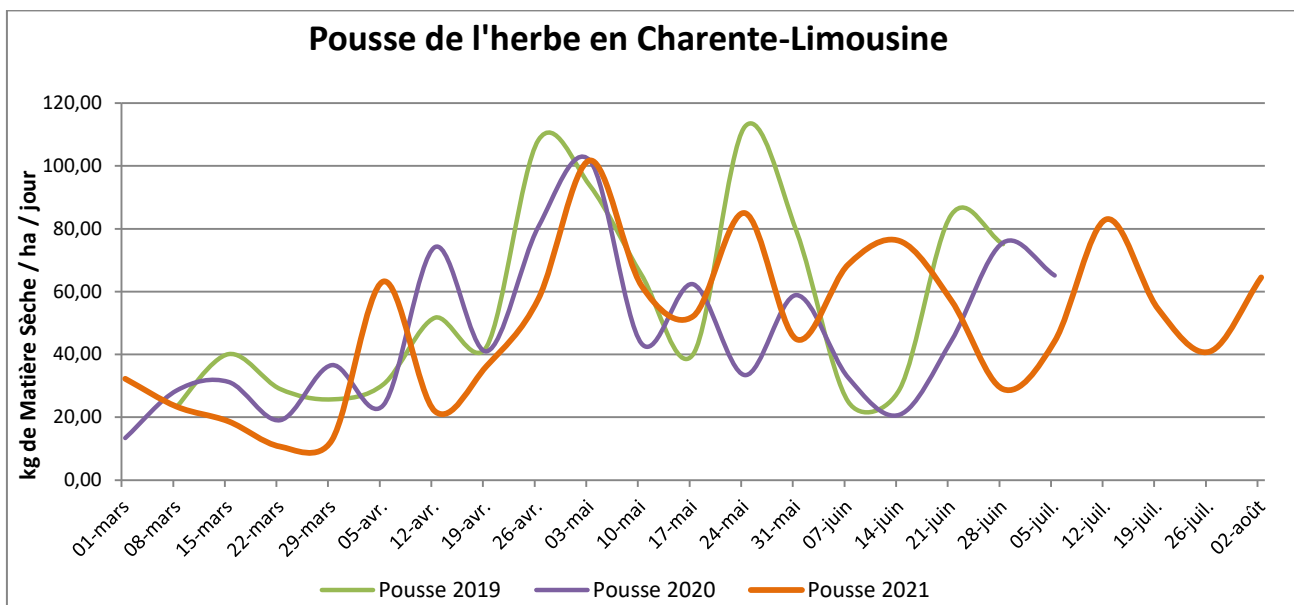


Figure n°6 : Pousse de l’herbe moyenne de Charente-Limousine sur les trois dernières années (Mesures réalisées sur Ansac sur Vienne et Saint-Maurice des Lions)

Gestion des prairies dégradées

Cet été, on observe des parcelles dégradées par le pâturage « humide » du printemps. Pour faciliter leurs exploitations l'année prochaine, il est préférable de les refaire cette fin d'été ou bien de les sacrifier pour le pâturage hivernal avant d'y implanter un maïs ou une autre culture au printemps 2022. Si l'été reste ainsi au mois d'août, il est intéressant de profiter des sols humides pour semer ses prairies fin août ou bien des prairies sous couvert de mélanges de céréales en septembre.

Petit focus sur les maïs ensilage

Les semis de maïs ont pu débuter dès le 15 avril. A l'heure actuelle, l'année 2021 est propice aux maïs.

Comme présenté sur la carte ci-dessous, pour un scénario climatique normal dans les prochains jours, les récoltes du maïs ensilage devraient avoir lieu fin août - début septembre.

Cependant, les maïs vont avoir besoin de soleil pour mûrir. Pour rappel, à partir de la floraison, il faut suivant la précocité compter entre 550 et 700 degrés jour base 6°C jusqu'au stade optimal de récolte plante entière à 32 % de MS.

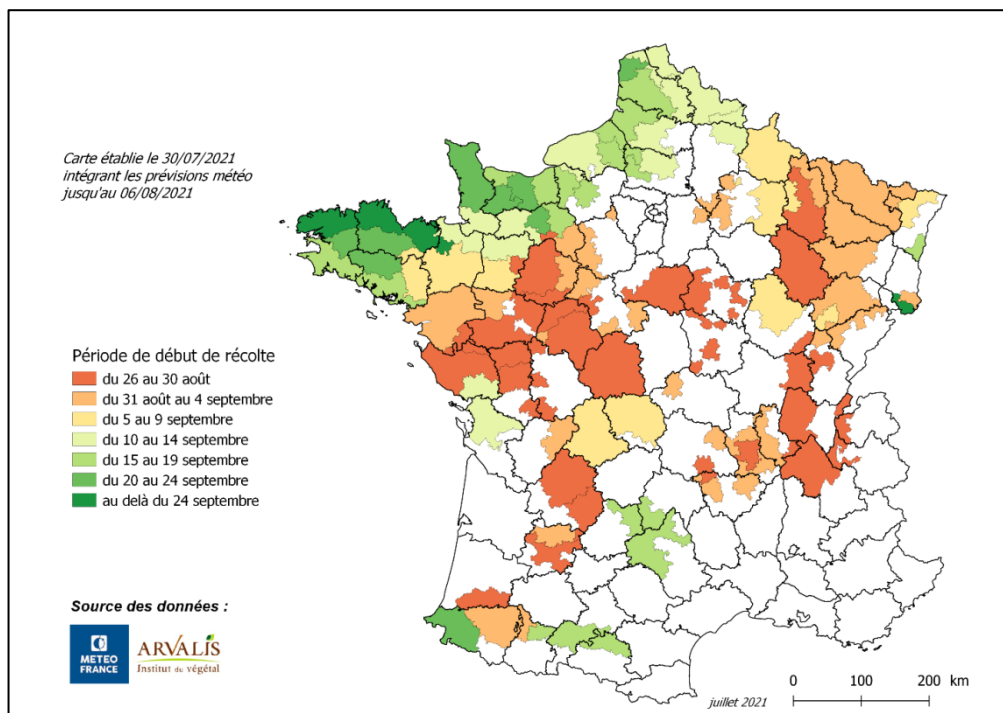


Figure n°7 : Carte des dates prévisionnelles de début des récoltes des maïs fourrage, établie le 30 juillet 2021, pour un scénario climatique à venir normal



En recherche de paille ou de fourrage ? Ou bien des fourrages à vendre ?

Une plate-forme d'offres Paille – Fourrage est disponible sur le site de la Chambre d'Agriculture de la Charente pour déposer une annonce ou bien rechercher du fourrage ou de la paille sur le département.



Retrouvez toutes les informations sur : <https://charente.chambre-agriculture.fr/mon-exploitation/operation-paille-fourrage/>

Un réseau de suivi de pousse de l'herbe

Les relevés de pousse de l'herbe sont effectués de façon quotidienne de fin février à début juillet par les conseillers de la Chambre d'Agriculture de la Charente. Ces références permettent l'écriture d'un bulletin tous les 15 jours sur la période printanière auquel vous pouvez vous abonner en envoyant un mail à l'adresse suivante : lesprairies@na.chambagri.fr

Dans le cadre du suivi régional, deux exploitations ont été suivies en Charente en 2021 par la Chambre d'Agriculture dans le secteur du Confolentais. Le souhait est d'étendre les sites de mesure, afin d'avoir une meilleure vue sur l'ensemble de notre département.

Pauline GAUTHIER, Conseillère fourrages, Chambre d'Agriculture de la Charente, 06.25.64.14.04